

C.A. du lundi 29 novembre 2010
MOTION COMMUNE
des parents d'élèves et des enseignants du Collège
Pasteur – Créteil

Nous, parents d'élèves et enseignants du collège Louis Pasteur de Créteil, réunis en Assemblée Générale le mardi 23 novembre, avons voté à l'unanimité le refus de la mise en œuvre du livret personnel de compétences destiné à attester de la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences. Nous sommes soutenus dans cette décision par la FCPE et par les sections syndicales du SNES et de FO.

Nous estimons que cet outil est une aberration en terme de pédagogie, que la transformation profonde de l'École Publique qu'il incarne ne se fait pas dans l'intérêt des élèves, mais dans le sens d'un nivellement par le bas des établissements scolaires et d'un accroissement des inégalités nationales, il reflète la volonté de ne plus évaluer que des compétences « utilitaires », donc des savoir-faire au mépris des connaissances et des savoirs.

D'autre part, le livret pose un problème d'ordre éthique, dans le jugement moral des élèves auquel il nous demande de procéder.

De plus, il entraîne une remise en cause inquiétante des statuts des enseignants.

En conséquence, nous avons décidé de ne pas renseigner le livret personnel de compétences.

Les parents d'élèves et enseignants du Collège Louis Pasteur